

# DSEST *RENCONTRES SCIENTIFIQUES*

Département de santé environnementale et santé au travail  
École de santé publique

---

**Mercredi 4 juin 2014  
de 12 h à 12 h 25**

**Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 3036**  
2375, chemin de la Côte-S<sup>te</sup>-Catherine, Montréal (Québec)

Caractérisation de la problématique des pesticides en termes de santé publique dans les résidences du Québec. La gestion de la vermine est-elle sécuritaire ?

Conférencière : Amal Melki, étudiante à la maîtrise (stage)

Directeur de recherche : Pierre Brochu, professeur au département

Responsable de stage : Stéphane Perron, DSP de Montréal

## *Résumé*

L'exposition de la population québécoise aux pesticides en milieu résidentiel est peu connue et le cadre légal n'est pas très élaboré. Le présent travail a pour but de vérifier si l'utilisation des pesticides en milieu résidentiel au Québec est sécuritaire.

Pour ce faire, nous avons 1) fait un bilan des opinions des experts du Québec, 2) effectué une analyse critique des lois et pratiques pertinentes, 3) élaboré et soumis aux experts d'intérêt (Santé Canada, Institut national de santé publique du Québec, Centre antipoison du Québec) un questionnaire sur les points en litige, notamment sur l'utilité des règlements et programmes gouvernementaux, 4) effectué une revue de la littérature sur des mesures d'exposition de familles à des pesticides résidentiels à partir des bases de données PubMed, Medline, Embase et Sciences-Direct de 1995 à 2012.

Ces données démontrent que des personnes inhalent, ingèrent et absorbent involontairement par voies cutanées des pesticides résidentiels présents dans l'air et les poussières intérieures. Des pesticides et/ou leurs métabolites ont été mesurés dans le sang et/ou l'urine de certains individus exposés. Des études cas-témoins démontrent une association entre certains problèmes de santé (ex. le cancer) et l'exposition à certains pesticides résidentiels. Par ailleurs, certains règlements ne seraient pas appliqués adéquatement, et d'autres pourraient être bonifiés. Le nombre d'inspecteurs qualifiés est insuffisant.

Nous suspectons que fréquemment l'utilisation des pesticides résidentiels au Québec n'est pas effectuée de façon sécuritaire.